



RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ARTICLE 66:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC

NOUVELLE-ZÉLANDE

Addendum

La communication ci-après, datée du 2 février 2020 et adressée par la Nouvelle-Zélande, est distribuée conformément au paragraphe 1 de la Décision sur la mise en œuvre de l'article 66:2 de l'Accord sur les ADPIC (IP/C/28).

INTRODUCTION

1. Le présent rapport donne des renseignements actualisés sur les activités menées par la Nouvelle-Zélande pour la période allant de juillet 2018 à juin 2019, conformément aux engagements pris au titre de l'article 66:2 de l'Accord sur les ADPIC. Ces engagements contribuent à favoriser et encourager le transfert de technologie vers les pays les moins avancés (PMA), en vue de les doter d'une base technologique solide et viable.

2. Dans le présent rapport, le transfert de technologie s'entend au sens large, comme incluant la formation, l'enseignement et le "savoir-faire", ainsi que tout élément de capital, et englobe quatre modes essentiels de transfert de technologie:

- les objets physiques ou le matériel;
- les compétences et les aspects humains de la gestion et de l'apprentissage technologiques;
- les dessins et modèles, qui constituent la forme documentaire des connaissances en matière d'information et de technologie; et
- les liaisons entre les systèmes de production dans le cadre desquels la technologie est utilisée.

3. La Nouvelle-Zélande encourage les PMA Membres à en connaître davantage sur la valeur et les résultats de ses programmes de transfert de technologie et se félicite de leur intérêt à cet égard. Nous avons également joint un tableau qui présente des exemples concrets de transfert de technologie à des PMA, en réponse à la demande qu'ils ont formulée concernant un modèle de notification plus normalisé.

1 APERÇU DES INCITATIONS, DES TYPES DE TECHNOLOGIE ET DES MODES DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

4. La Nouvelle-Zélande encourage le transfert de technologie vers les PMA par divers moyens: en promouvant l'instauration d'un environnement économique qui permette aux entreprises et institutions néo-zélandaises de transférer des technologies à l'étranger; en encourageant les échanges de biens et de services et la mobilité de la main-d'œuvre; en favorisant l'instauration d'un environnement qui garantisse le respect des droits de propriété intellectuelle; ainsi que par le biais de différents programmes de développement bilatéraux et régionaux. Nous encourageons également les PMA à adopter la technologie la plus pertinente et la plus rentable disponible sur le marché mondial.

5. Du fait de l'histoire, de la culture et de la situation de la Nouvelle-Zélande, le Programme d'aide néo-zélandais est avant tout géographiquement axé sur la région Pacifique et les principaux partenaires du pays en Asie. Les PMA avec lesquels la Nouvelle-Zélande maintient des programmes bilatéraux ou des programmes régionaux ciblés sont les Îles Salomon, le Vanuatu, le Cambodge, la RDP lao, le Myanmar, le Rwanda, le Timor-Leste, l'Éthiopie et l'Afghanistan (qui sont tous des PMA Membres de l'OMC ou ayant le statut d'observateur), ainsi que Kiribati et les Tuvalu (les activités des pays non Membres de l'OMC ne sont pas couvertes dans le présent rapport).

6. C'est principalement dans le cadre de son Programme d'aide, géré par le Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur (MFAT), que la Nouvelle-Zélande mène son action concernant le transfert de technologie vers les PMA. Nous considérons le transfert de technologie comme un élément fondamental pour parvenir au développement durable et à la réduction de la pauvreté dans les pays en développement, grâce aux investissements de fonds, de connaissances et de compétences. Principalement axée sur le Pacifique, l'aide publique au développement apportée par la Nouvelle-Zélande a été augmentée en 2018, avec un engagement à fournir 714 millions de NZD supplémentaires, ce qui a porté les fonds accordés à l'aide publique au développement à 2 218,73 milliards de NZD au total pour la période 2018-2021.

7. Cette hausse de financement a coïncidé avec la nouvelle orientation stratégique donnée à la coopération internationale de la Nouvelle-Zélande en vue d'un développement durable effectif. Son objectif actualisé est de contribuer à un monde plus pacifique, dans lequel tout le monde vivrait dans la dignité et en sécurité, où tous les pays pourraient prospérer et où l'environnement que nous partageons serait protégé. La Nouvelle-Zélande soutient le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et est attachée aux valeurs que nous voulons voir prévaloir à l'échelle mondiale, dont les droits de l'homme, la bonne gouvernance et la démocratie; l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; la bonne gestion de l'environnement et du climat; la prévention et le règlement pacifique des conflits; et l'importance de la coopération internationale.

8. Nos priorités en matière d'aide publique au développement dépendent des besoins de chaque pays en matière de soutien du développement durable, et peuvent s'articuler en grande partie autour des piliers des Objectifs de développement durable (ODD) suivants:

- Personnes: santé, éducation, bourses, droits de l'homme, développement inclusif axé sur les femmes et les jeunes, et aide humanitaire;
- Planète: changement climatique, énergie renouvelable, résilience, environnement et océans;
- Prospérité: gouvernance économique, technologies de l'information et de la communication, agriculture, commerce, mobilité de la main-d'œuvre et emploi; et
- Paix: efficacité de la gouvernance, maintien de la paix, sécurité et prévention de la violence.

9. En s'appuyant sur ce cadre politique, le Ministère continuera de fournir 60% de notre aide publique au développement à la région Pacifique. Au-delà du Pacifique, le Programme d'aide de la Nouvelle-Zélande accorde la priorité au Timor-Leste et à l'Asie du Sud-Est, et repose sur une approche ciblée du reste de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine. Dans ces régions, nous orientons notre aide sur la lutte contre le changement climatique, le maintien de la paix, l'efficacité de la gouvernance et la résilience de l'économie mondiale.

10. En 2018, la Nouvelle-Zélande a également lancé le "redémarrage du Pacifique" – une nouvelle approche adoptée par notre pays à l'égard de la région des îles du Pacifique. L'engagement de la Nouvelle-Zélande dans le Pacifique est motivé par notre identité marquée liée au Pacifique et par le fait que nous sommes fortement interconnectés dans la région, ce à quoi s'ajoute l'incidence directe de la stabilité et de la prospérité du Pacifique sur les intérêts nationaux de notre pays. Le "redémarrage du Pacifique" tient compte du fait que le Pacifique se trouve confronté à de multiples difficultés et qu'il devient un espace stratégique de plus en plus contesté, dans lequel la Nouvelle-Zélande doit redoubler d'efforts afin de maintenir son influence positive. La Nouvelle-Zélande cherche donc à approfondir son engagement concernant le Pacifique et à s'assurer que ses relations avec les pays insulaires du Pacifique soient mutuellement avantageuses et qu'elles reposent sur la compréhension, l'amitié, ainsi que sur une ambition collective de parvenir à des résultats durables.

2 ACTIVITÉS D'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT ASSURANT UN TRANSFERT DE TECHNOLOGIE VERS LES PMA¹

2.1 EXEMPLES DE PROGRAMMES BILATÉRAUX AVEC LES PMA

11. À mesure qu'il évoluera, le Programme d'aide néo-zélandais inclura divers éléments de transfert de technologie. On trouvera ci-après quelques exemples actuels de programmes bilatéraux menés avec un certain nombre de PMA Membres de l'OMC.

2.1.1 Vanuatu

12. La Nouvelle-Zélande, le gouvernement vanuatuan et la Banque mondiale se sont associés pour mettre en œuvre le projet d'électrification rurale du Vanuatu, qui vise à fournir des énergies renouvelables abordables aux habitants des zones rurales. La Nouvelle-Zélande a versé 11 millions de NZD sur huit ans (2014-2022) dans le cadre des phases 1 et 2 du projet par le biais du Programme d'infrastructure dans la région du Pacifique pour subventionner le coût de systèmes solaires photovoltaïques "branchez et utilisez" n'exigeant qu'un entretien réduit pour environ 26 450 foyers (132 250 personnes), ainsi que 230 postes de santé et 2 000 salles municipales. Des miniréseaux solaires à plus grande capacité sont également fournis à titre expérimental à cinq communautés rurales du Vanuatu dans le cadre de la phase 2. À ce jour, grâce aux phases 1 et 2 du projet d'électrification rurale du Vanuatu, 17 500 foyers, ce qui représente environ 87 500 personnes, ont été alimentés en électricité produite à partir de ressources renouvelables et durables.

2.1.2 Afghanistan

13. Le deuxième Programme de soutien agricole de la Nouvelle-Zélande en Afghanistan, qui s'est récemment terminé en 2018, était un programme de quatre ans, assorti d'une enveloppe de 3,5 millions de NZD, qui dispensait une formation et un mentorat aux coopératives agricoles et aux petites entreprises dans les districts de Yakawlang et de Panjab (province de Bamyan) dans le but d'améliorer les pratiques en matière d'apiculture et de production de miel. Des agents de vulgarisation ont également effectué 817 visites individuelles d'exploitation (629 exploitants bénéficiaires/188 exploitants non bénéficiaires du programme) pour contrôler la mise en terre des semences de blé d'hiver et donner des conseils aux agriculteurs sur place. Ce projet a contribué à un accroissement des volumes de miel produit et des revenus commerciaux des petites exploitations agricoles.

2.1.3 Myanmar

14. La Nouvelle-Zélande investit dans le Projet de cultures hivernales dans l'État de Rakhine, qui s'étale sur cinq ans et dispose d'un budget de 12 millions de NZD en vue d'améliorer les revenus agricoles, la gestion de l'eau et la diversification des cultures, s'agissant en particulier des cultures hivernales dans cet État.

15. La Nouvelle-Zélande soutient également le projet "Excellence laitière" du Myanmar, d'une durée de six ans et assorti d'une enveloppe de 7,6 millions de NZD, pour améliorer le secteur laitier du Myanmar. Le projet vise à améliorer la qualité et la quantité du lait produit dans trois régions grâce à l'introduction de nouveaux types de gestion des fourrages et des pâturages, de techniques de gestion des animaux et des exploitations, et de protocoles de collecte, de transport et de traitement salubres et hygiéniques du lait et des produits laitiers. Dans le cadre du projet, des agriculteurs et des fonctionnaires du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'irrigation se sont rendus en Nouvelle-Zélande pour étudier les pratiques agricoles et de fabrication du fromage, et diverses organisations néo-zélandaises ont apporté une contribution.

16. Un institut de recherche public de la Nouvelle-Zélande, Plant and Food Research (recherche sur les végétaux et les aliments), travaille également en partenariat avec Proximity Design, une entreprise à vocation sociale du Myanmar, sur un projet quinquennal (2018-2021) de 7,9 millions

¹ Les renseignements fournis sont fondés sur les critères d'établissement des rapports adoptés par le Conseil des ADPIC en février 2003. Les activités pertinentes des organismes multilatéraux auxquels la Nouvelle-Zélande fournit un financement de base ne sont pas mentionnées dans le présent rapport. Tous les montants indiqués sont en dollars néo-zélandais.

de NZD en vue d'améliorer la productivité, les revenus et la résilience des petits producteurs de légumes et de réduire les pertes après récolte dans les collines Shan, le delta de l'Ayeyarwaddy et les régions de la zone aride.

17. Enfin, le programme du Myanmar et de la Nouvelle-Zélande relatif aux énergies renouvelables contribue à l'accroissement de la production d'énergie renouvelable et à la connectivité dans les zones rurales; vient en aide aux communautés ethniques pour qu'elles développent les meilleures pratiques en matière de sources d'énergie renouvelables; et renforce les capacités des pouvoirs publics à fournir des énergies renouvelables. Le programme fonctionne en étroite collaboration avec le Ministère de l'électricité et de l'énergie du Myanmar. Le financement total s'élève à plus de 10 millions de NZD, ce qui inclut le soutien à l'étude de l'impact environnemental et social du projet hydroélectrique de Bawgata, la formation au sein du Ministère de l'électricité et de l'énergie, ainsi que le soutien à un programme d'électrification rurale mis en œuvre par GIZ. L'apport supplémentaire de 4 millions de NZD au projet d'électrification rurale par GIZ vient d'être approuvé, ce qui prolonge le financement de trois années et porte le financement total de ce seul projet à 5,8 millions de NZD.

2.1.4 République populaire démocratique lao

18. Le mécanisme concernant les énergies renouvelables Nouvelle-Zélande – RDP lao (REF NZ-RDP lao) a été mis en place pour aider le gouvernement de la RDP lao à réaliser son objectif d'utiliser les sources d'énergie renouvelables de façon plus avantageuse en vue de favoriser le développement économique et social du pays. Au cours de la première phase de soutien, 4 millions de NZD ont été consacrés à la fourniture d'une assistance technique en vue de renforcer la sécurité des petits et des grands barrages, d'examiner et de mettre à jour la Stratégie nationale sur les énergies renouvelables et, à court terme, la Stratégie de promotion de l'efficacité énergétique et des économies d'énergie, ainsi que de fournir un soutien consistant en des cours d'anglais pour les fonctionnaires du secteur de l'énergie. La planification de la deuxième phase du mécanisme d'assistance technique, pour laquelle le Cambodge sera également admissible au bénéfice d'un soutien, est en cours.

2.2 EXEMPLES DE PROGRAMMES RÉGIONAUX

19. La Nouvelle-Zélande assure le transfert de technologie vers les PMA et les aide à promouvoir l'investissement au moyen de plusieurs programmes d'aide régionaux. Dans certains cas, il est difficile d'isoler les dépenses spécialement consacrées aux PMA Membres, mais il ne fait aucun doute que les PMA Membres de ces régions tirent avantage de ces programmes.

2.2.1 Activités économiques et activités liées au commerce dans le Pacifique

20. Une bonne gestion économique et des politiques appropriées sont indispensables pour encourager le transfert de technologie, le commerce et l'investissement. Le Programme d'aide néo-zélandais verse des fonds à diverses organisations régionales qui fournissent des conseils économiques, contribuent au renforcement des capacités ou soutiennent le développement du commerce ou de l'investissement:

- le Centre d'assistance technique financière du Pacifique (PFTAC) aide les pays insulaires du Pacifique à mieux gérer leur économie en leur fournissant des conseils techniques et un appui pratique en matière de gestion des finances publiques, de réglementation bancaire, d'administration fiscale, de gestion macroéconomique et de comptabilité nationale, et coordonne les efforts des donateurs dans ces domaines. La Nouvelle-Zélande s'est engagée à accorder 12 millions de NZD pour le cycle quinquennal en cours, qui prendra fin en juin 2020;
- le bureau du Pacific Trade Invest (PTI), situé à Auckland, a pour mission d'élargir les possibilités offertes aux entreprises des îles du Pacifique dans les domaines du commerce, de l'investissement et du tourisme. La Nouvelle-Zélande verse chaque année 1,1 million de NZD pour le fonctionnement de cet organisme; et
- en 2018, la Nouvelle-Zélande a mis en place un programme d'une durée de deux semaines offert par l'Autorité de l'efficacité énergétique et des économies d'énergie à l'intention d'un groupe de 12 fonctionnaires venant de pays insulaires du Pacifique. Ce programme visait principalement à prodiguer des conseils en matière d'efficacité énergétique en vue d'améliorer l'accès des pays du Pacifique à des sources d'énergie abordables, fiables et propres.

2.2.2 Secteur des TIC

21. La Nouvelle-Zélande finance également un large éventail d'initiatives dans le secteur des TIC dans toute la région du Pacifique, en vue d'améliorer la connectivité des communautés qui sont mal desservies et de promouvoir les services numériques offerts aux citoyens et aux entreprises. Voici quelques exemples de ces initiatives:

- un investissement d'environ 42 millions de NZD dans des câbles sous-marins en Polynésie, pour connecter un certain nombre de pays à des câbles pour la première fois en vue d'améliorer la connectivité et de réduire les coûts à la charge des consommateurs;
- un financement de 6 millions de NZD octroyé à l'Université du Pacifique Sud en vue de renforcer son réseau de campus universitaires dans 14 pays de la région, et d'améliorer les résultats dans les domaines de l'éducation et de la formation grâce à la mise en place de plates-formes d'enseignement numérique perfectionnées;
- un engagement pris en 2019 d'injecter 10 millions de NZD sur cinq ans en vue de contribuer au renforcement des capacités en matière de cybersécurité des pays du Pacifique, d'aider les partenaires à améliorer la sécurité de leurs plates-formes de technologie numérique et de leurs renseignements en ligne; et
- un partenariat avec la Banque mondiale, qui a débuté en 2019, pour procéder à une évaluation des services numériques offerts par l'administration en ligne dans toute la région en vue de formuler des recommandations sur la façon d'améliorer les services offerts par l'administration en ligne aux citoyens et aux entreprises dans la région du Pacifique.

22. Le Programme d'aide néo-zélandais soutient également le développement et l'utilisation de statistiques commerciales de qualité dans les pays du Pacifique en finançant PC Trade, un logiciel informatique conçu par l'Office néo-zélandais de la statistique qui offre aux pays insulaires du Pacifique, y compris à plusieurs PMA, un système spécialement adapté à leurs besoins qui leur permet de recueillir des données commerciales et d'élaborer des rapports sur le commerce. Le système offre toute une gamme de fonctions, notamment le traitement des déclarations en douane et des manifestes; la gestion des prélèvements et des droits de douane et d'accise; l'application de certains codes à un niveau de détail plus élevé de l'Organisation mondiale des douanes; et l'enregistrement des transactions effectuées à la frontière. À partir de ces données, des rapports simples peuvent être élaborés et utilisés pour évaluer les progrès économiques et éclairer la prise de décisions. Une formation sur place et des services de soutien par le biais d'un service d'assistance sont également offerts dans le cadre de ce programme.

2.2.3 Développement des entreprises

23. La Nouvelle-Zélande investit également dans des sources de croissance économique durable tirée par le secteur privé, lorsqu'il en existe, en se concentrant fortement, dans le Pacifique, sur l'agriculture et le tourisme et en aidant les pays du Pacifique à édifier les infrastructures qui favorisent les perspectives de croissance des échanges et de l'économie.

24. L'un des principaux résultats est le soutien que nous apportons au développement du commerce équitable dans le Pacifique, dont bénéficient 32 627 petits producteurs dans toute la région, y compris aux Îles Salomon et au Vanuatu. Les ventes assorties de primes s'élèvent à 19,5 millions de NZD depuis le début du programme. Les agriculteurs ont fait état d'une augmentation des revenus des ménages et indiqué que les économies réalisées grâce aux subventions aux engrais leur avaient permis de consacrer davantage de fonds aux investissements à long terme, comme l'éducation de leurs enfants.

2.2.4 Audiovisuel

25. La Nouvelle-Zélande finance également le programme de la Pacific Cooperation Broadcast Limited, Pasifika TV, depuis 2015. Cette initiative a eu plusieurs avantages. Un programme amélioré, comportant une chaîne Pasifika spécifique hébergée par TVNZ, a été lancé cette année. Le programme fait intervenir des journalistes du Pacifique; de l'équipement de terrain ainsi qu'une formation technique connexe sont également fournis en vue d'améliorer la qualité et la quantité du contenu créé dans le Pacifique. Les avantages sont notamment les suivants:

- une augmentation notable du contenu créé dans le Pacifique à diffuser sur la chaîne, grâce à une formation sur mesure et à un fonds concurrentiel destiné aux créateurs de la région du Pacifique (à partir de 2020);
- une augmentation du partage intrarégional des récits du Pacifique facilité par une conférence biennale des organismes de radio et télédiffusion du Pacifique (à partir de 2020), également favorisé par l'accès à Pasifika TV en tant que plate-forme collaborative;
- la poursuite de l'amélioration des capacités de radio et télédiffusion du Pacifique grâce à un programme plus vaste de formation et d'échange de médias (à partir de 2020); et
- l'amélioration de l'infrastructure de radio et télédiffusion avec une modernisation au niveau régional permettant aux radio et télédiffuseurs de recevoir des flux multiformats (c'est-à-dire en définition standard, en haute définition et en direct/en ligne).

26. Les gouvernements et les organismes du Pacifique pourront contribuer au service offert par Pasifika TV en fournissant un service public et une messagerie d'intervention d'urgence à afficher sur la chaîne. Un certain nombre de radio et télédiffuseurs du Pacifique recevant du contenu via Pasifika TV, et fournissant leur propre contenu, sont des radio et télédiffuseurs publics nationaux. La plate-forme donnera aux gouvernements et radio et télédiffuseurs du Pacifique la possibilité de soutenir les secteurs de l'industrie créative nationale et d'encourager la création d'emplois dans de nouveaux pans de l'économie. Les radio et télédiffuseurs partenaires, au nombre de 24 actuellement, sont situés dans plusieurs pays insulaires du Pacifique, y compris les Îles Salomon et le Vanuatu.

2.2.5 Activités environnementales dans le Pacifique

27. La Nouvelle-Zélande fournit un soutien financier de base au Secrétariat du Programme environnemental régional du Pacifique (SPREP) (6,15 millions de NZD sur quatre ans, 2016-2019). Le SPREP fournit des conseils techniques, un soutien dans le cadre du programme et une assistance en matière de renforcement des capacités aux pays et territoires insulaires du Pacifique dans les domaines de la gestion de la biodiversité et des écosystèmes, du changement climatique, de l'acidification des océans, de la gestion des déchets et de la lutte contre la pollution, ainsi que de la surveillance et de la gouvernance environnementales, facilitant de cette façon le transfert de connaissances dans la région.

2.2.6 Programme sur le changement climatique

28. En 2018, la Nouvelle-Zélande a commencé à mettre en œuvre un programme consacré au changement climatique qui donne aux pays du Pacifique la possibilité de réagir au changement climatique. Le programme prévoit l'octroi de 150 millions de NZD sur quatre ans dans le cadre de financements bilatéraux et régionaux, et soutient notamment le Pacific Climate Change Centre (Centre pour le changement climatique dans le Pacifique) en collaboration avec des homologues australiens sur le Programme de soutien au climat et aux océans, et en renforçant la sécurité de l'eau dans les pays de basse altitude.

29. La Nouvelle-Zélande finance une vaste gamme d'initiatives visant à soutenir le développement à faibles émissions et résilient face au changement climatique, à améliorer l'accès aux données scientifiques et à l'information en vue d'aider les pays insulaires du Pacifique dans leurs prises de décisions, à améliorer la sécurité de l'eau et à renforcer les écosystèmes, à élargir l'accès aux énergies renouvelables, et à soutenir la résilience tant économique que climatique. Voici quelques exemples de ces initiatives:

- l'expérimentation d'un outil de gestion des risques dans le Pacifique aux fins de la résilience, au Samoa et au Vanuatu, qui démontre les avantages de l'utilisation de renseignements pour modéliser les effets des risques naturels, tels que les cyclones tropicaux et les sécheresses, afin de prévoir les dommages pour les personnes et les infrastructures. Ces renseignements peuvent être utilisés pour la planification à court terme (par exemple pour les interventions en cas de catastrophe) et à long terme (par exemple pour l'aménagement du territoire) afin de réduire les pertes potentielles;
- au Vanuatu, des activités relatives à l'eau et à l'assainissement ont permis de mener à bien 196 plans pour la sécurité et la sûreté de l'eau potable, 19 communautés ayant apporté des améliorations à faible coût à leurs systèmes d'approvisionnement en eau existants et 10 projets d'investissement dans les infrastructures ayant été réalisés. D'ici à la mi-2020, 336 communautés – environ 17% des communautés rurales du Vanuatu – auront achevé les plans de sécurité et de sûreté de l'eau potable; et

- un ensemble d'initiatives relatives aux énergies renouvelables dans toute une série de pays tels que les Tonga, les Tuvalu, Nioué et le Samoa ont permis à ces pays de faire des progrès notables en ce qui concerne la réalisation de leurs objectifs ambitieux en matière d'énergies renouvelables.

30. La Nouvelle-Zélande s'est engagée à fournir une aide à la lutte concernant le climat d'au moins 300 millions de NZD de 2019 à 2022, dont au moins les deux tiers iront au Pacifique et au moins la moitié sera consacrée à l'adaptation. Nos récents programmes par pays dans le Pacifique indiquent que les investissements effectués au titre du Programme d'aide dans la production d'énergie à partir de sources renouvelables et la distribution d'électricité dans le Pacifique correspondent bien aux priorités des pays partenaires. Les investissements aident les pays partenaires de la Nouvelle-Zélande à progresser en vue de la réalisation de leurs objectifs en matière d'énergies renouvelables; à réduire leur recours aux importations de combustibles pour produire de l'électricité, solution coûteuse; à produire une électricité plus fiable dans les endroits éloignés; et à réduire les émissions de gaz à effet de serre (ce qui renforce la crédibilité du Pacifique lorsqu'il plaide en faveur de mesures pour lutter contre le changement climatique).

2.2.7 Programme agréé d'emploi saisonnier (RSE)

31. Le Programme agréé d'emploi saisonnier (RSE) permet aux employeurs néo-zélandais des secteurs de l'horticulture et de la viticulture d'embaucher des travailleurs saisonniers migrants venant essentiellement du Pacifique. Ce programme vise à procurer aux employeurs néo-zélandais une source fiable de main-d'œuvre saisonnière en offrant à des travailleurs du Pacifique des possibilités de revenus et d'emploi. Pendant leur séjour en Nouvelle Zélande, ces travailleurs ont aussi la possibilité d'améliorer leurs compétences et de suivre divers cours de formation.

32. Depuis 2007, 98 789 visas de travail saisonnier ont été délivrés au titre de ce programme, dont un peu plus de 45 700 ont été accordés à des travailleurs venus de PMA du Pacifique (Kiribati, Îles Salomon, Tuvalu et Vanuatu). Les travailleurs qui ont participé au programme ont amélioré leurs compétences en matière de lecture, d'écriture, de calcul et de communication, ce qui a également accru la confiance.

33. Le Programme d'aide néo-zélandais apporte un soutien financier important au RSE, notamment grâce à :

- un programme de formation au titre du RSE visant à offrir des compétences en anglais, des notions financières et des outils pour la vie quotidienne aux nouveaux participants et une formation plus poussée (métiers de base, petites entreprises et encadrement, par exemple) aux travailleurs plus expérimentés. Le programme a permis de former plus de 8 000 travailleurs en 7 ans (de 2012 à aujourd'hui); et
- une assistance technique fournie par le Ministère néo-zélandais des entreprises, de l'innovation et de l'emploi pour renforcer la capacité des gouvernements du Pacifique de recruter et de gérer l'offre de main-d'œuvre dans les secteurs de l'horticulture et de la viticulture en Nouvelle-Zélande au titre du Programme RSE.

2.2.8 Afrique

34. Le Programme Géothermie Nouvelle-Zélande – Afrique (NZ-AGF) est un partenariat de 10,2 millions de NZD avec la Commission de l'Union africaine. D'une durée de cinq ans (2018-2022), il fournit une assistance technique dans le domaine de la géothermie en vue de favoriser le développement de ce secteur dans onze pays d'Afrique de l'Est admissibles, y compris le Rwanda et l'Éthiopie. Les initiatives menées à ce jour ont mis l'accent sur des activités de formation au niveau régional, dans le cadre desquelles l'Éthiopie a été représentée. L'AGF prévoit d'offrir un programme de soutien en matière de forage à plusieurs pays (l'Éthiopie, la Tanzanie et Djibouti), ainsi que de mener d'autres activités d'AT ciblées en vue de travailler avec la Société de développement de la géothermie du Kenya et d'aider le gouvernement éthiopien à restructurer son secteur de l'énergie géothermique. La Nouvelle-Zélande travaille également au Rwanda et en Éthiopie avec l'Initiative Clinton pour l'accès à la santé afin de réduire la malnutrition et d'aider les agriculteurs à améliorer leurs méthodes de production et les systèmes après récolte, ainsi qu'à augmenter leurs revenus, en contribuant à accroître les avantages procurés par l'agriculture en matière d'économie et de sécurité alimentaire.

2.3 EXEMPLES DE PROGRAMMES MONDIAUX

2.3.1 Bourses accordées par la Nouvelle-Zélande

35. Le Programme d'aide néo-zélandais accorde des bourses aux ressortissants des pays en développement et des pays les moins avancés ciblés pour leur permettre d'obtenir une formation professionnelle ou de suivre des études supérieures en Nouvelle-Zélande, dans la région du Pacifique ou en Asie du Sud-Est. En 2019, la Nouvelle-Zélande a accordé un peu plus de 1 200 nouvelles bourses à des personnes originaires de pays en développement et de pays les moins avancés. Le montant total des bourses accordées par la Nouvelle-Zélande durant l'exercice financier 2018/19 était de 84 millions de NZD environ.

36. Les bourses accordées par la Nouvelle-Zélande visent à améliorer les compétences et les connaissances des boursiers afin qu'ils puissent contribuer au développement social et économique de leur pays. Elles ne sont attribuées que pour l'obtention de formations et de qualifications dans des domaines pertinents pour les besoins et priorités recensés de chaque pays en matière de mise en valeur des ressources humaines.

2.4 AUTRES PROGRAMMES DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE COMPORTANT UN ÉLÉMENT DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

2.4.1 Office néo-zélandais de la propriété intellectuelle

37. L'Office néo-zélandais de la propriété intellectuelle (IPONZ) fournit une assistance technique suivie aux pays en développement et aux pays les moins avancés qui en font la demande. La Nouvelle-Zélande continuera de soutenir, sur demande, les efforts faits à l'avenir pour améliorer les régimes de propriété intellectuelle des pays en développement.

38. L'IPONZ est reconnu pour l'efficacité et l'efficacités de ses services en ligne et pour la grande qualité de ses procédures d'examen et d'enregistrement. De ce fait, il accueille des délégations des pays en développement et des pays les moins avancés, et organise des visites d'étude à leur intention, afin de leur dispenser une formation technique et de partager des connaissances.

39. En juillet 2018, un délégué de l'IPONZ s'est rendu au Samoa afin de l'aider dans ses préparatifs en vue de l'adhésion au Protocole de Madrid relatif à l'enregistrement international des marques.

40. Cette année, l'IPONZ a participé à deux échanges d'examineurs des marques: un avec l'Office australien de la propriété intellectuelle (IP Australia) et l'autre avec l'Office de la propriété intellectuelle de Singapour (IPOS).

2.4.1.1 Le tableau suivant décrit les principales activités de l'IPONZ durant la période allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019:

Catégorie	Date	Emplacement	Activité
Formation pratique et échange de renseignements	Juillet 2018	Apia (Samoa)	Un délégué de l'IPONZ s'est rendu au Samoa pour l'aider dans ses préparatifs en vue de l'adhésion au Protocole de Madrid, conjointement avec l'OMPI.
Échange de renseignements	Août 2018	Singapour (Singapour)	Un examinateur des marques néo-zélandais s'est rendu à l'IPOS pour partager ses connaissances dans le cadre d'un échange d'examineurs.
Échange de renseignements et conseils techniques	Octobre 2018	Roelofarendsveen (Pays-Bas)	Un examinateur de l'Office des droits des obtenteurs de variétés végétales (PVRO) a travaillé avec les Pays-Bas au développement d'un système de gestion de la qualité aux fins de l'examen DHS.
Échange de renseignements	Octobre 2018	Wellington (Nouvelle-Zélande)	L'IPONZ a accueilli une délégation de l'Office japonais des brevets pour échanger des renseignements sur des questions opérationnelles et de politique générale.
Échange de renseignements	Octobre 2018	Sydney (Australie)	Deux intervenants de l'IPONZ, dont un venant de notre comité consultatif maori, ont fait une présentation à la Conférence de l'Association internationale pour les marques sur "l'importance du rôle des offices de la propriété intellectuelle dans le soutien de la croissance économique et de la propriété intellectuelle autochtone".
Échange de renseignements	Octobre 2018	Sydney (Australie)	Des experts en marques, dessins et modèles, et systèmes de l'IPONZ ont participé à une série d'ateliers organisés par l'EUIPO.
Formation pratique, conseils techniques et échange de renseignements	Janvier 2019	Christchurch (Nouvelle-Zélande)	Le PVRO a accueilli des délégués indonésiens.
Échange de renseignements	Février 2019	Christchurch (Nouvelle-Zélande)	Le PVRO a accueilli un examinateur des droits des obtenteurs de variétés végétales venant d'IP Australia.
Formation pratique, conseils techniques et échange de renseignements	Février 2019	Christchurch (Nouvelle-Zélande)	Le PVRO a accueilli l'Office communautaire des variétés végétales.
Échange de renseignements	Février 2019	Wellington (Nouvelle-Zélande)	L'IPONZ a accueilli Ian Goss (Président du Comité intergouvernemental de l'OMPI de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles) dans le cadre de réunions avec l'IPONZ et le Ministère des entreprises, de l'innovation et de l'emploi (MBIE).
Échange de renseignements	Février 2019	Canberra (Australie)	Un examinateur des marques de l'IPONZ s'est rendu à l'IP Australia dans le cadre d'un échange d'examineurs.

Catégorie	Date	Emplacement	Activité
Échange de renseignements	Mars 2019	Wellington (Nouvelle-Zélande)	Un examinateur des marques de l'IPOS s'est rendu à l'IPONZ pour partager ses connaissances dans le cadre d'un échange d'examineurs.
Formation pratique, conseils techniques et échange de renseignements	Mars 2019	Christchurch (Nouvelle-Zélande)	Le PVRO a accueilli des délégués indonésiens.
Échange de renseignements	Avril 2019	Gold Coast (Australie)	Deux examinateurs de l'IPONZ, un des brevets et l'autre des marques, ont fait une présentation à la Conférence annuelle de l'IPTA de 2019.
Échange de renseignements	Mai 2019	Wellington (Nouvelle-Zélande)	Un examinateur des marques d'IP Australia s'est rendu à l'IPONZ pour partager ses connaissances dans le cadre d'un échange d'examineurs.

2.4.1.2 Programme de soutien à la coopération économique dans le cadre de l'AANZFTA

41. L'AANZFTA prévoit un programme d'activités d'assistance technique appelé programme de soutien à la coopération économique dans le cadre de l'AANZFTA (AECSP). L'AECSP est financé conjointement par l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Entre 2010 et décembre 2018, il était doté d'un budget total de 30 millions d'AUD. En décembre 2018, 79 projets avaient été entrepris sur l'ensemble des 8 différentes composantes du programme de coopération économique, 57 ayant été achevés en décembre 2018.

42. Les projets financés par l'AECSP sont proposés à chacun des dix États membres de l'ASEAN, y compris trois PMA: le Cambodge, le Myanmar et la RDP lao. L'AECSP a pour but de faciliter la mise en œuvre de l'AANZFTA, de faire progresser les négociations sur le programme incorporé, de renforcer l'intégration économique entre les parties et d'accroître la participation des entreprises à l'AANZFTA.

43. En 2018, la Nouvelle-Zélande s'est réengagée à financer ce programme jusqu'au 31 décembre 2021. Entre juillet 2016 et juin 2018, de nombreux projets de l'AECSP ont favorisé le transfert de technologie, en particulier en ce qui concerne le transfert de compétences et les aspects humains de la gestion et de l'apprentissage technologiques. Voici quelques exemples de projets concernant le Cambodge, le Myanmar et la RDP lao:

- la reconduction du soutien à un certain nombre de projets axés sur la propriété intellectuelle en 2018, notamment le projet concernant l'information et la sensibilisation du public en matière de propriété intellectuelle et le Programme régional de mentorat concernant la formation à l'examen des brevets (RPET);
- des examens de la politique d'investissement du Cambodge, du Myanmar et de la RDP lao (en cours) effectués par l'OCDE;
- des ateliers techniques sur divers domaines de l'Accord, notamment les mesures sanitaires et phytosanitaires, les règles d'origine et les normes alimentaires, le renforcement des capacités des examinateurs de brevets, le droit de la concurrence et la protection des consommateurs, les cadres nationaux de qualifications et la politique d'investissement;
- l'amélioration des services de logistique et de transport de l'ASEAN;
- la phase 3 du projet sur l'adhésion au Protocole de Madrid – l'AECSP a soutenu l'adhésion de la RDP lao au Protocole en 2016 et fourni une assistance technique au Myanmar pour faciliter son adhésion future; et
- d'autres détachements de fonctionnaires du Myanmar auprès de la Commission du commerce de la Nouvelle-Zélande au titre du Programme de mise en œuvre du droit de la concurrence.

ANNEXE¹

Le tableau ci-après présente des activités réalisées dans le cadre du Programme d'aide néo-zélandais. Il ne dresse pas une liste exhaustive de ces activités, mais donne des exemples d'institutions et d'entreprises qui transfèrent à des PMA un capital physique et des biens corporels, un savoir-faire, des renseignements et des données. Il a été établi de manière à faire apparaître certains critères comme l'ont demandé les PMA lors de l'Atelier sur la mise en œuvre de l'article 66:2 de l'Accord sur les ADPIC, qui s'est tenu en octobre 2011.

Intitulé du programme ou du projet	Projet d'électrification rurale du Vanuatu (VREP Phase I)
Objectif ou objet	Fournir des énergies renouvelables abordables aux habitants des zones rurales
Entité fournissant l'incitation	Ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur (MFAT), Programme d'infrastructure dans la région du Pacifique, Banque mondiale
Entreprises ou institutions admissibles dans les pays développés Membres	Département de l'énergie, Ministère du changement climatique, de la météorologie et de l'énergie
Membre(s) bénéficiaire(s)	Vanuatu
Observateur(s) bénéficiaire(s)	
Entreprises ou institutions bénéficiaires	Département de l'énergie, Ministère du changement climatique, de la météorologie et de l'énergie
Nature de l'incitation	Subventions, assistance technique
Incidences financières	6 millions de NZD
Domaine de technologie	Énergies renouvelables – Systèmes solaires photovoltaïques "branchez et utilisez" n'exigeant qu'un entretien réduit, assistance technique pour l'établissement d'un code de pratique environnemental et de manuels d'opérations
Catégorie de technologie	Technologies durables ou respectueuses de l'environnement; technologies de l'information et de la communication; technologies d'atténuation des effets du changement climatique.
Résultat ou incidences	Accès accru à des énergies renouvelables abordables dans les zones rurales. Nouveaux systèmes solaires "branchez et utilisez" pour 17 500 foyers, 230 postes de santé et 2 000 salles communautaires à but non lucratif dans les zones rurales.
État d'avancement du programme ou du projet	En cours
Durée et calendrier	2014-2020
Site Web pour plus d'informations	
Point de contact chargé de communiquer des renseignements complémentaires	Ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur (MFAT)

¹ En anglais et en français seulement.

Intitulé du programme ou du projet	Deuxième Programme de soutien à l'agriculture en Afghanistan
Objectif ou objet	Promouvoir les possibilités de développement économique dans la province de Bamyan grâce au renforcement des capacités en matière d'apiculture et de production de miel
Entité fournissant l'incitation	Entreprises néo-zélandaises
Entreprises ou institutions admissibles dans les pays développés Membres	Administrations afghanes (provinciales et locales), entreprises, personnes habitant et travaillant dans la ville de Bamyan
Membre(s) bénéficiaire(s)	Afghanistan
Observateur(s) bénéficiaire(s)	
Entreprises ou institutions bénéficiaires	Administrations afghanes (provinciales et locales), entreprises, personnes habitant et travaillant dans la ville de Bamyan
Nature de l'incitation	Renforcement des capacités grâce à l'assistance technique
Incidences financières	3,5 millions de NZD
Domaine de technologie	Agriculture
Catégorie de technologie	Technologies liées à la santé; technologies durables ou respectueuses de l'environnement; alimentation et agriculture; technologies de l'information et de la communication.
Résultat ou incidences	Formation et mentorat offerts aux coopératives agricoles et aux petites entreprises dans les districts de Yakawlang et de Panjab (province de Bamyan) dans le but d'améliorer les pratiques en matière d'apiculture et de production de miel. Développement de l'activité commerciale des entreprises et possibilités de diversification de l'activité des agriculteurs. Accroissement des volumes de miel produit et des revenus commerciaux des petites exploitations agricoles.
État d'avancement du programme ou du projet	Achevé
Durée et calendrier	2015-2018
Site Web pour plus d'informations	
Point de contact chargé de communiquer des renseignements complémentaires	Ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur (MFAT)

Intitulé du programme ou du projet	Centre d'assistance technique financière du Pacifique (PFTAC)
Objectif ou objet	Améliorer la gestion économique pour parvenir à une croissance économique durable dans les îles du Pacifique
Entité fournissant l'incitation	Centre d'assistance technique financière du Pacifique (PFTAC)
Entreprises ou institutions admissibles dans les pays développés Membres	Administrations publiques, y compris le Trésor, le fisc et les douanes
Membre(s) bénéficiaire(s)	
Observateur(s) bénéficiaire(s)	
Entreprises ou institutions bénéficiaires	Centre d'assistance technique financière du Pacifique (PFTAC)
Nature de l'incitation	Renforcement des capacités grâce à l'assistance technique et à la formation
Incidences financières	12 millions de NZD
Domaine de technologie	Fourniture de conseils techniques et d'un appui pratique en matière de gestion des finances publiques, de réglementation bancaire, d'administration fiscale, de gestion macroéconomique et de comptabilité nationale, et coordination des efforts des donateurs dans ces domaines. Gestion des finances publiques Politique fiscale et administration des recettes Statistiques économiques Surveillance du secteur financier Gestion macroéconomique
Catégorie de technologie	Technologies de l'information et de la communication
Résultat ou incidences	Conseils techniques et activités de renforcement des capacités dispensés par le biais de missions consultatives. Conseils à distance sur demande (courriels, téléphone). Manuels et notes d'orientation sur des questions clés. Cours de formation et séminaires régionaux et sous-régionaux. Amélioration de la gestion économique dans la région Pacifique par la fourniture de conseils techniques et d'activités de renforcement des capacités aux pays insulaires du Pacifique dans des domaines clés de la gestion des finances publiques.
État d'avancement du programme ou du projet	En cours
Durée et calendrier	2015-2020
Site Web pour plus d'informations	http://www.pftac.org/
Point de contact chargé de communiquer des renseignements complémentaires	Ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur (MFAT)

Intitulé du programme ou du projet	Programme PC Trade
Objectif ou objet	Soutenir la production de statistiques commerciales par les pays insulaires du Pacifique
Entité fournissant l'incitation	Office néo-zélandais de la statistique
Entreprises ou institutions admissibles dans les pays développés Membres	Administrations des douanes et offices nationaux de statistiques des pays du Pacifique
Membre(s) bénéficiaire(s)	
Observateur(s) bénéficiaire(s)	
Entreprises ou institutions bénéficiaires	Administrations des douanes et offices nationaux de statistiques des pays du Pacifique
Nature de l'incitation	Renforcement des capacités grâce à l'assistance technique
Incidences financières	140 000 NZD par an
Domaine de technologie	Production et utilisation de statistiques commerciales
	Base de données statistiques sur le commerce, fourniture d'activités d'assistance technique et de renforcement des capacités
Catégorie de technologie	Alimentation et agriculture; technologies de l'information et de la communication.
Résultat ou incidences	Conception et installation d'une base de données douanières conçue par la Nouvelle-Zélande et remplacement du logiciel. Assistance technique et formation pour les services d'assistance en ligne.
	L'amélioration de la qualité et de l'actualité des statistiques commerciales dans la région Pacifique contribuera à améliorer la planification, la prise de décisions et l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles. Cela consolidera également la base de données factuelles permettant de suivre l'efficacité de l'aide et les résultats en matière de développement.
État d'avancement du programme ou du projet	En cours
Durée et calendrier	2004-2021
Site Web pour plus d'informations	
Point de contact chargé de communiquer des renseignements complémentaires	International and Business Performance Statistics, Office néo-zélandais de la statistique

Intitulé du programme ou du projet	Renforcement des partenariats pour la mobilité de la main-d'œuvre dans la région Pacifique: Toso Vaka o Manū
Objectif ou objet	Augmenter les avantages économiques découlant de la mobilité de la main-d'œuvre dans la région Pacifique
Entité fournissant l'incitations	Ministère néo-zélandais des entreprises, de l'innovation et de l'emploi
Entreprises ou institutions admissibles dans les pays développés Membres	Ministères, dirigeants de communautés et groupes du Pacifique
Membre(s) bénéficiaire(s)	
Observateur(s) bénéficiaire(s)	
Entreprises ou institutions bénéficiaires	Ministères, dirigeants de communautés et groupes du Pacifique
Nature de l'incitation	Renforcement des capacités grâce à l'assistance technique et à la formation
Incidences financières	10 millions de NZD au total pour 9 pays insulaires du Pacifique
Domaine de technologie	Ministères: gestion de l'information; processus; communication et commercialisation. Participants au programme RSE: pratiques horticoles. Fourniture d'une formation et de conseils techniques aux gouvernements du Pacifique en matière de gestion de l'information, de processus, de connaissances, de communication et de commercialisation.
Catégorie de technologie	Technologies durables ou respectueuses de l'environnement; alimentation et agriculture; technologies de l'information et de la communication.
Résultat ou incidences	Formation, ateliers et détachements en Nouvelle-Zélande pour des représentants du gouvernement, des dirigeants de communautés et des groupes. L'accent sera mis sur la gestion de l'information, les processus, les connaissances, la communication et la commercialisation. Amélioration de la gestion et de la coordination des initiatives en matière de mobilité de la main-d'œuvre et amélioration des compétences et pratiques horticoles.
État d'avancement du programme ou du projet	En cours
Durée et calendrier	2017-2022
Site Web pour plus d'informations	https://www.mfat.govt.nz/en/aid-and-development/our-work-in-the-pacific/regional-initiatives/
Point de contact chargé de communiquer des renseignements complémentaires	Ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur (MFAT)

Intitulé du programme ou du projet	Programme de formation de travailleurs saisonniers agréés
Objectif ou objet	Augmenter les avantages en matière de développement découlant de la mobilité de la main-d'œuvre dans le Pacifique
Entité fournissant l'incitation	Prestataire de formation du secteur privé
Entreprises ou institutions admissibles dans les pays développés Membres	Travailleurs saisonniers de la région Pacifique employés en Nouvelle-Zélande
Membre(s) bénéficiaire(s)	
Observateur(s) bénéficiaire(s)	
Entreprises ou institutions bénéficiaires	Travailleurs saisonniers de la région Pacifique employés en Nouvelle-Zélande
Nature de l'incitation	Programme de formation en Nouvelle-Zélande à l'intention des travailleurs saisonniers de la région Pacifique
Incidences financières	5 millions de NZD au total pour les pays insulaires du Pacifique
Domaine de technologie	Expérience professionnelle dans les secteurs de l'horticulture et de la viticulture; alphabétisation, apprentissage de l'anglais et formation dans les domaines de la finance et des TIC, ainsi qu'aux métiers de base, à la technologie solaire et en matière de résilience climatique.
Catégorie de technologie	Technologies durables ou respectueuses de l'environnement; alimentation et agriculture; technologies de l'information et de la communication; technologies d'atténuation des effets du changement climatique.
Résultat ou incidences	20 heures de cours par travailleur et par saison. Amélioration des compétences et de la confiance sur le lieu de travail, petites entreprises et initiatives communautaires établies, augmentation des envois de fonds vers la région Pacifique.
État d'avancement du programme ou du projet	En cours
Durée et calendrier	2018-2023
Site Web pour plus d'informations	http://www.fruition.net.nz/we-offer/training/#vakameasina
Point de contact chargé de communiquer des renseignements complémentaires	Ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur (MFAT)

Intitulé du programme ou du projet	Programme sur le changement climatique
Objectif ou objet	Donner aux pays du Pacifique les moyens de lutter contre le changement climatique
Entité fournissant l'incitation	Ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur
Entreprises ou institutions admissibles dans les pays développés Membres	Ministères, dirigeants de communautés et groupes du Pacifique
Membre(s) bénéficiaire(s)	
Observateur(s) bénéficiaire(s)	
Entreprises ou institutions bénéficiaires	Ministères, dirigeants de communautés et groupes du Pacifique
Nature de l'incitation	Renforcement des capacités grâce à l'assistance technique et à la formation.
Incitations financières	150 millions de NZD
Domaine de technologie	Résilience climatique
Catégorie de technologie	Fourniture d'une formation et de conseils techniques aux gouvernements du Pacifique en matière de résilience climatique
Résultat ou incidences	Technologies durables ou respectueuses de l'environnement; technologies de l'information et de la communication; technologies d'atténuation des effets du changement climatique.
État d'avancement du programme ou du projet	Élaboration de plans en matière de résilience climatique adaptés aux pays insulaires du Pacifique.
Durée et calendrier	Développement à faibles émissions et résilient face au changement climatique, amélioration de l'accès aux données scientifiques et à l'information en vue d'aider les pays insulaires du Pacifique dans leurs prises de décision, de renforcer la sécurité de l'eau et les écosystèmes, d'élargir l'accès aux énergies renouvelables, et de soutenir la résilience tant économique que climatique.
Site Web pour plus d'informations	En cours
Point de contact chargé de communiquer des renseignements complémentaires	2018-2021
	Ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur (MFAT)